

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

La conseillère, madame Nancy C. Demers, donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Le règlement n° 58-2024 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.
- Le règlement vise à :
 - Régir l'occupation et l'entretien des bâtiments sur le territoire de la municipalité.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine, durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, **le 19 décembre 2024.**



Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière